

## LETTRE AUX PARENTS

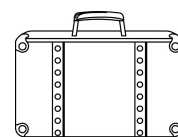
BRUZ, le 17 mars 2025

Chers parents,

Dans le cadre de la SRIAS Bretagne, nous avons le plaisir d'accueillir votre enfant en séjour en hébergement sur une semaine, du **Dimanche 6 avril au samedi 12 avril 2025**.

. Aussi, nous souhaitons vous présenter nos objectifs pédagogiques et vous communiquer les informations relatives au séjour.

Le centre FENICAT et son équipe d'encadrement s'engagent à respecter le projet éducatif, les règles sanitaires consultables sur notre site internet et vous assurent d'un accompagnement attentif de votre enfant.



### ORGANISATION de l'ARRIVÉE et du DEPART

- **Arrivée** : Dimanche 6 avril 2025 - Entre 16h et 17 h - **Prévoir le pique-nique du dimanche soir**
- **Départ** : Samedi 12 avril 2025 - Entre 10h et 11 h

Le plan d'accès est indiqué sur notre site internet : <http://www.fenicat.fr>

### ORIENTATIONS PEDAGOGIQUES

- L'équipe d'animation de FENICAT propose de « **vivre ensemble** » une **belle aventure** d'une semaine en compagnie des poneys, dans un environnement naturel exceptionnel.
- L'hébergement des vacanciers est prévu dans des chambres collectives aménagées au sein du Centre FENICAT ou celui de CARCE (10mn à pied), organisées selon les directives du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse.
- Par ailleurs, le projet pédagogique du centre a pour objectif de développer l'**autonomie** de l'enfant, de l'**accompagner** et de le **responsabiliser** en particulier dans le cadre de la vie en communauté (faire son lit, ranger sa chambre ...).
- Le cadre naturel de FENICAT favorise le **dépaysement** ; les déplacements se font tous à pied, à cheval ou en attelage ; les activités équestres se déroulent sur le centre.
- Les enfants seront également sensibilisés à « l'environnement » et à sa protection, afin de les rendre d'avantage « **curieux de nature** » : Par des promenades sensorielles, des ateliers, des veillées, chants, réalisations artistiques, ils pourront découvrir le site de Fénicat et ses richesses naturelles (oiseaux de l'étang, arbres ...) en fonction de la météo.
- Mais le séjour à FENICAT, c'est surtout **vivre avec et au rythme des poneys et chevaux**, les observer, apprendre à les connaître, à les respecter pour ensuite les monter **avec plaisir et en toute sécurité**.

Chaque jour, sur une séance d'1h 30, nos enseignants équestres proposent aux enfants des activités équestres variées : jeux, dressage en musique, et promenades.

Les enfants pourront chaque matin aller chercher les poneys dans la prairie et les remmener le soir pour pâître et se reposer ; Pour les passionnés qui le souhaitent, il est possible d'aider à la distribution des repas et à l'entretien des litières.

- Et le soir, c'est la veillée ; pour chanter, jouer ou raconter de belles histoires avant d'aller dormir.....

## PRESCRIPTIONS SANITAIRES

La fiche sanitaire aura été jointe au dossier d'inscription :

La fiche sanitaire et la photocopie du carnet de vaccinations.

**IMPORTANT : l'enfant doit être à jour de ses vaccinations.**

(Sauf contre-indication médicale).

Les notes de frais médicaux (visites, médicaments...) vous sont remises en fin de séjour ou adressées avec une lettre d'accompagnement. Les feuilles de maladie vous sont transmises dès le remboursement effectué.

L'ordonnance en cas de **traitement médical** et pour éviter toute erreur, il est indispensable d'appliquer les consignes suivantes :

- Ordonnance transmise et parfaitement lisible !
- Nom de l'enfant et prescriptions indiquées impérativement sur les boîtes et flacons.
- Médicaments regroupés dans un sachet au nom de l'enfant.

**Pour toute administration de médicaments (en cas de maux de tête, maux de ventre etc...), il est impératif d'avoir un certificat médical ainsi que les médicaments au nom de l'enfant.**

En cas de **régime** (végétarien, sans porc ...) ou **allergie alimentaire**, merci de nous prévenir par écrit ou par mail **15 jours avant le début du séjour.**

## PRATIQUE DES ACTIVITES

### Activités équitation



Les groupes équestres sont constitués en fonction de l'âge et du niveau des enfants.

Tenue à prévoir :

- Jogging, « caleçon » épais, pantalon souple,
- Bottes ordinaires ou boots et mini shaps (jambières). Si vous le souhaitez ou si vous en possédez déjà, possibilité d'amener pantalon de cheval et casque personnel conforme aux normes, **marqués au nom de l'enfant**. Le centre met des casques à disposition.

## COMMUNICATION PARENTS - ENFANTS - DIRECTEUR



**Portable** : dans l'intérêt de l'enfant et pour un bon déroulement du Centre,

**le portable est vivement déconseillé**, pour plusieurs raisons :

- Sécurité (impossibilité de contrôler la nature des appels et l'identité des correspondants)
- Autonomie et dépaysement de l'enfant
- Vie collective perturbée



**Appels téléphoniques** :

Compte tenu de la brièveté du séjour et pour favoriser l'autonomie et le dépaysement de l'enfant, **il est vivement souhaitable de ne pas appeler**. Il est bien entendu, qu'en cas d'incident ou accident, vous êtes immédiatement prévenus.



**Courrier** :

Si vous ou votre enfant le souhaite, nous veillerons à ce qu'il vous écrive :

Merci de lui remettre des enveloppes timbrées comportant l'adresse des destinataires.

Egalement, nous remettons chaque jour aux enfants le courrier que vous leur avez adressé.

(merci de bien préciser le nom et prénom de l'enfant).

## EFFETS PERSONNELS



**Gourmandises** :

Afin d'éviter les problèmes liés à la présence des bonbons (jalousie, manque d'appétit aux repas), ils sont à proscrire. Chewing-gum interdit



**Linge** :

Pour éviter la perte ou l'échange d'effets, les **vêtements doivent être marqués** au nom de l'enfant (nom tissé ou stylo indélébile).

En raison des activités pratiquées au Centre, les vêtements neufs, fragiles et de prix élevé sont déconseillés. Prévoir un sac pour le linge sale



**Objets de valeur** : Pour éviter tout incident (perte, détérioration, ...) sont proscrits : téléphone portable, bijoux, jeux électroniques... Merci de noter le nom de l'enfant - Ils seront confiés à la directrice lors du séjour et remis à l'enfant en fin de séjour.

Par ailleurs, et pour des raisons de sécurité, le port des boucles d'oreilles est interdit pendant les activités à caractère sportif.

### IMPORTANT :

Le centre FENICAT et la SRIAS dégagent leur responsabilité pour tout incident consécutif à l'utilisation du portable, ainsi que pour le vol ou la perte d'argent ou d'objet de valeur

Tout objet ou vêtement oublié doit être réclamé très rapidement après la fin du séjour.



**Couchage :** Apporter son duvet .

**Trousseau :** Pour les plus jeunes, merci de marquer l'ensemble des vêtements et remplir la fiche inventaire jointe.

#### A titre indicatif :

- 1 vêtement de pluie (style K-Way)
- 4 ou 5 pantalons
- 4 polos ou chemisettes
- 4 sweat-shirts ou pull-over
- 2 pyjamas
- Vêtements de corps (6 slips, 6 T-Shirts, 6 paires de chaussettes)
- 2 serviettes de toilette / bain
- 1 serviette de toilette
- Nécessaire de toilette- Utilisation vernis à ongle interdite !
- 1 paire de bottes en caoutchouc, 1 paire de chaussures de sport,
- 1 paire de chaussons - *possibilité de remplir la fiche inventaire jointe*

**L'équipement lié à la pratique équestre (bottes, cravaches et casques),  
doit être marqué au nom de l'enfant**

Madame, Monsieur,

Nous espérons avoir répondu à votre attente ; cependant, nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Chers parents, nous vous assurons de nos sentiments dévoués et distingués.

**Isabelle SARTRE**, Organisatrice des séjours de vacances

**Angélique MONGERMONT**, Directrice des séjours